

A l'occasion de ses 70 ans, l'OPPBTB organise divers évènements et actions pour saluer les progrès en prévention des entreprises du BTP



Depuis sa création en 1947, l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) est le partenaire des progrès en prévention réalisés par les entreprises qu'il soutient et accompagne. Depuis 70 ans, l'Organisme observe des améliorations significatives comme la baisse de la sinistralité, la démultiplication des actions prévention sur le terrain, l'évolution du regard porté sur la prévention et la mobilisation des acteurs du BTP pour sensibiliser et encourager les démarches de prévention.

Cette année d'anniversaire est une formidable opportunité pour démontrer que la prévention dans le BTP va de l'avant sur tous les fronts : mobilisation, information, compétences, management, organisation des chantiers, matériels et matériaux et équipements de protection collectifs et individuels.

L'OPPBTB a prévu plusieurs moments clés durant l'année qui permettront de fédérer l'ensemble des acteurs autour de la prévention. L'objectif est d'inciter et encourager les acteurs de la construction à poursuivre et amplifier leur dynamique en prévention. Pour cela, il est prévu de valoriser l'engagement collectif en prévention et de promouvoir des actions concrètes. Tous les acteurs des entreprises, des salariés à l'encadrement en passant par les apprentis, y seront associés, ainsi que les organisations professionnelles, les organismes de la branche BTP, et les institutionnels de la prévention. Au programme, sont prévus : kits d'animation sécurité, trophées, colloque, exposition, événements régionaux, communication externe... une multitude d'évènements et d'actions organisées en partenariat, au service des entreprises et de la culture positive de la prévention !

Les Victoires de la prévention : valoriser les pratiques et les dynamiques exemplaires



Dans le cadre des 70 ans de progrès en prévention, l'OPPBTB a choisi de récompenser des actions concrètes mises en place par des professionnels du BTP. Un excellent moyen de mettre en lumière des initiatives pertinentes et de montrer des exemples inspirants pour continuer à faire progresser la prévention. La sélection est

ouverte à tous les professionnels du BTP : artisans, préventeurs, chefs de chantiers, petites et grandes entreprises, CFA du BTP...

Les dossiers d'inscription sont disponibles en téléchargement sur le site www.victoires.preventionbtp.fr et les candidats ont jusqu'au 30 juin 2017 pour s'inscrire dans l'une des 7 catégories suivantes :



Sécurité artisan/TPE : récompense les entreprises de moins de 20 salariés ayant mis en place des actions concrètes pour faire progresser la prévention dans leur entreprise : aménagement du poste de travail, formation, achat d'équipements, organisation...



Management : récompense les entreprises de moins et de plus de 50 salariés ayant engagé des démarches globales destinées à faire avancer la prévention à tous les niveaux de l'entreprise : dialogue social, politique d'investissement matériel, bien-être au travail...



Mobilisation collective : récompense les initiatives en matière de prévention impliquant une entreprise du BTP avec un ou plusieurs acteurs de la maîtrise d'ouvrage et/ou d'œuvre lors de l'opération de conception et de réalisation de chantiers (tous types de chantiers : bâtiment, construction de routes, tramway...).



Compétence apprenti : action ciblée auprès du jeune public pour les sensibiliser, les former à la prévention



Innovation technique : solutions techniques nouvelles (matériels, matériaux, EPI, EPC...) ayant contribué à améliorer la sécurité et les conditions de travail.



Innovation digitale : récompense les entreprises qui développent ou s'appuient sur des solutions digitales au service de la prévention (applications, objets connectés, réalité virtuelle).



Information : action de sensibilisation et de communication thématique visant à prévenir un risque bien identifié : amiante, risque chimique, chute de hauteur...

Un comité de pilotage composé d'experts de l'OPPBT se réunira en juillet pour sélectionner 3 dossiers par catégorie. Puis avec un jury d'experts, l'OPPBT désignera un lauréat par catégorie. Celui-ci se verra remettre son trophée le 12 octobre lors du Colloque organisé par l'OPPBT et ses partenaires et réunissant plus de 300 professionnels du BTP.

A la clé pour les gagnants : la valorisation de leurs réalisations dans le magazine de la prévention, PréventionBTP, ainsi que dans la presse professionnelle, la possibilité d'utiliser le logo « Victoires de la prévention 2017 » dans leur communication et la réalisation d'une vidéo de promotion.

OPPBT : mobiliser autour de la prévention

Les principes fondateurs qui ont conduit à la création de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT) en 1947 restent valables : plus de sécurité et une meilleure prise en compte des conditions de travail. Pierre CALONI, à l'origine de la création de l'OPPBT, prêchait l'idée que les gens du Bâtiment et des Travaux Publics écoutent plus facilement des conseils donnés par des hommes connaissant bien la vie et les usages des chantiers. Aussi, le rôle de l'Organisme est avant tout de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises. De nouveaux enjeux et paramètres sont aujourd'hui à prendre en compte, liés à l'évolution des métiers, des mentalités et à l'apparition de nouveaux outils (digitaux, techniques, technologiques).

Ainsi, les enjeux de la prévention sont plus que jamais d'actualité. Si elle a largement progressé et que les différents acteurs peuvent se féliciter de la baisse de 65 % des accidents sur les 60 dernières années, il faut poursuivre les efforts et continuer à aller de l'avant.

Pour l'OPPBT, ces 70 ans de progrès en prévention ne sont donc pas un aboutissement mais bien le signe que la mobilisation est toujours nécessaire afin d'instaurer une véritable « culture prévention » au sein des entreprises de toute taille. L'OPPBT a d'ailleurs défini dans son plan quinquennal, Horizon 2020, cinq programmes prioritaires pour développer des solutions innovantes, accompagner et fédérer tous les acteurs de la prévention autour de ce sujet commun et développer une culture positive de la prévention applicable par tous.

À propos de l'OPPBT

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics. Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.



- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention,... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

**Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTP - www.preventionbtp.fr !
Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com**



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com

OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bigeon.bienvenue@oppbtp.fr